

Les détenus pourront recevoir leurs parents chaque dimanche, de 7 heures du matin à 5 heures du soir, hors les heures des repas.

Le chef de poste veillera à ce que les chambres des détenus soient tenues dans le plus grand état de propreté, et à ce qu'ils changent de linge au moins deux fois par semaine.

En cas de maladie, il en sera rendu immédiatement compte, ainsi que de tous les événements extraordinaires qui se présenteraient,

Le présent ordre sera enregistré partout où besoins sera.

Papeete, le 17 septembre 1867.

Signé. C^{te} DE LA RONCIÈRE.

N^o 150. — *ORDRE du 17 septembre 1867 nommant une commission chargée d'examiner et de dresser un rapport sur l'état de choses existant sur la plantation Soarès.*

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Considérant qu'il importe de dégager l'administration des attaques calomnieuses dont elle est l'objet au sujet des actes dont la plantation Soarès serait le théâtre,

ORDONNONS *

Une commission est nommée.

Elle sera composée de :

- MM. NESTY, commissaire-adjoint de 1^{re} classe de la marine, Ordonnateur, chevalier de la Légion d'honneur, *président* ;
- FOURNIER L'ETANG, procureur impérial ;
- GUILLASSE, docteur-médecin, chef du service de santé, chevalier de la Légion d'honneur ;
- CAURANT, médecin de 1^{re} classe de la marine, médecin-major de la frégate *Iphigénie*, chevalier de la Légion d'honneur ;
- LE COAT DE SAINT-HAOUEN, lieutenant de vaisseau, de l'*Iphigénie*, chevalier de la Légion d'honneur ;
- LAHARRAGUE, négociant ;
- ROBIN, planteur ;
- BISART, d^o
- RUET, d^o
- WILKENS, négociant, consul de Hambourg ;
- JOHNSTON, négociant ;
- BYRNES, planteur ;
- CHAPMAN, capitaine au long cours ;
- DEXTER, d^o d^o

Cette commission, après avoir entendu la lecture des articles publiés par les journaux américains, aura à examiner scrupuleusement